

La jauge de 30 personnes à la messe sera revue d'ici jeudi



Suite à l'incompréhension manifestée par les catholiques et d'autres quant au nombre de 30 personnes autorisées à assister à une célébration publique à partir du 28 novembre, le Président de la CEF, Mgr Eric de Moulins-Beaufort, et le Président de la République, M. Emmanuel Macron, ont eu un échange téléphonique hier soir, 24 novembre.

Il ressort qu'une jauge réaliste, tout en restant stricte, sera définie d'ici jeudi matin pour une mise en application en deux étapes : samedi 28 novembre puis après la réévaluation du 15 décembre.

C'est dans cette perspective que la CEF continue son dialogue avec les services du Premier Ministre et du Ministre de l'Intérieur.

Article rédigé par *Le Salon Beige*, le 25 novembre 2020

Source [Le Salon Beige] Après un échange hier soir entre Mgr de Moulins-Beaufort et Emmanuel Macron, une nouvelle jauge sera définie d'ici jeudi matin.